Mercredi 2 Mars 1921 — N° 25. — TÉLÉPHONE 52 — 61me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 12.50
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Electeurs progressistes valaisans !

Tous aux urnes, dimanche 6 mars, et votez sans panachage dans chaque district la liste libérale-radicale.

Pas d'abstention !

Du vote compact et de la discipline des électeurs progressistes dépend le succès des candidats déterminés à faire triompher en Valais le programme du parti libéral-radical qui vise à la réalisation des lois de progrès politique, social et économique.

Citoyens, remplissez vos devoirs civiques ! Tous aux urnes le 6 mars !

LE COMITE CENTRAL LIBERAL-RADICAL.

La législature 1917-1921

Revue rétrospective

II

La législature de 1917 s'ouvrit en pleine guerre mondiale, elle se termine dans une époque d'instabilité sociale. Elle a traversé une période de renchérissement à outrance. De nombreuses séances du Grand Conseil furent entièrement absorbées par le vote d'allocations de renchérissement, par l'élaboration de nouvelles échelles de traitements intéressant, tantôt les unes tantôt les autres, toutes les catégories des salariés de l'Etat, tant les conditions économiques, la valeur de l'argent ou le coût de la vie, comme l'on voudra, ont subi de totales transformations.

Les revendications pécuniaires de la classe enseignante notamment, ont longuement été débattues à la tribune du Grand Conseil. Faut-il rappeler les débats, un moment assez mouvementés, qui aboutirent à la loi sur les traitements scolaires du 24 mai 1919, péniblement acceptée le 22 juin suivant par le corps électoral dans lequel les gros bataillons négatifs de la montagne et du Haut-Valais pèsent d'un poids respectable dans la balance électorale. Pourtant, les chiffres inscrits dans cette loi ne satisfirent pas les instituteurs qui protestèrent déjà dès avant le vote populaire. On se rappelle le débat qui fut déclanché de nouveau lors de la discussion du budget de 1920 à propos des « promesses » faites par M. Burgener pour calmer les régents criant famine et la solution provisoire, boiteuse et arbitraire, qui intervint en novembre 1919. Les dernières phases de la question qui se sont passées dès novembre dernier sont trop récentes pour que les citoyens en aient déjà perdu le souvenir. Le Grand Conseil étendit à tout le corps enseignant ce qui l'année précédente avait pu passer à bon droit pour être du pur favoritisme. Mais le souverain populaire, le 26 décembre, n'en voulut rien savoir, et la « correction » partielle — en mettant les communes hors de cause — que le Grand Conseil a apporté au verdict du corps électoral ne fut pas un geste bien élégant.

Il est à prévoir que la question des traitements scolaires aura encore le don de fatiguer les méninges des nouveaux députés.

Les différentes revisions constitutionnelles mises tout dernièrement sous toit forment à notre avis le point central de l'activité parlementaire de cette période de quatre ans que nous passons en revue.

Une motion Escher a abouti à l'abrogation de l'article mettant les membres du clergé dans l'impossibilité de remplir des fonctions civiles. Bien que dans plusieurs de ses parties la motion Petrig sur l'extension des droits populaires, ait été maltraitée par le Grand Conseil, son persévérant protagoniste et le groupe de gauche qui l'a soutenu dans ses revendications démocratiques ont pu faire prévaloir l'élection directe des membres du gouvernement et des députés aux Etats.

La revision de l'art. 84 introduisant la représentation proportionnelle pour les élections au Grand Conseil, la loi d'application qui vient d'être votée et qui abolit la rigide proportionnelle communale basée sur la concurrence des listes, les autres modifications très importantes de la loi électorale de 1908 et 1912 telles que le vote sous enveloppe, l'usage obligatoire de l'urne, le vote du samedi ne seront pas les innovations politiques les moins importantes acquises au cours des quatre dernières années. Dans la réalisation de ces réformes réclamées depuis longtemps par les libéraux-radicaux valaisans, MM. Camille Défayes, Marc Morand et leurs amis ont joué un rôle de tout premier plan. Ils se sont vraiment montrés les champions de la justice électorale et les défenseurs du secret du vote.

Mais les points les plus importants de la revision sont ceux qui touchent aux domaines social et fiscal : l'extension des compétences financières du Grand Conseil et l'introduction de l'impôt progressif. Enfin ! L'application de l'impôt progressif amène naturellement le dégrèvement pour charges de famille, la prévision d'un minimum d'existence, enfin l'inventaire obligatoire au décès que la minorité, par ses efforts persévérants, a réussi à faire inscrire au décret provisoire des finances qui sera bientôt soumis au vote populaire et qui sera appliqué en attendant la nouvelle loi des finances. Cette œuvre législative sera probablement la tâche capitale du nouveau Parlement.

Avant de quitter le domaine social et économique, nous ne devons pas oublier la motion que M. Camille Défayes a développée, le 23 mai 1919, entouré du religieux silence de la haute Assemblée, pour réclamer une législation protectrice du travail en application de l'art. 14 de la Constitution. Le gouvernement, par la bouche du chef du Département de l'Intérieur, a dit faire bon accueil aux vœux de MM. Défayes et consorts. Nous attendons !

Une loi sur la participation de l'Etat et des communes aux frais de l'assistance publique est sur le chantier. Aux futurs législateurs à résoudre les problèmes intéressants et difficultueux qu'elle pose.

La revision du Code de procédure civile (1919) est également une œuvre de progrès qui était réclamée impérieusement depuis nombre d'années par la population et pour la facilité des rapports commerciaux et autres du Valais avec ses voisins. Aussi, bien que la simplification de l'organisation judiciaire, que l'on fit marcher de pair avec la refonte de l'ancien Code suranné, froissât certains intérêts et certaines situations acquises, le peuple du Valais sanctionna le travail de ses représentants, à la quasi unanimité, le 16 mai 1920, le jour même où il votait l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations.

En faveur de l'agriculture, on doit enregistrer la loi sur le subventionnement des améliorations foncières, précieux encouragement à l'initiative privée en vue de défrichements, de la transformation des terrains vagues et stériles en sol productif. L'organisation de l'enseignement professionnel, la création d'une Ecole cantonale d'agriculture et d'une Ecole d'agriculture d'hiver pour le Haut Valais, également votées par le peuple, seront de nature à rendre de grands services à la plus importante catégorie de nos laborieuses populations, celle des travailleurs de la terre. (A suivre).

Elections au Grand Conseil

LE FUTUR GRAND CONSEIL

On peut dire d'ores et déjà qu'il y aura dans le futur Grand Conseil un nombre respectable de têtes nouvelles. Souhaitons que l'apport de sang rajeuni colore un peu plus cette pâle assemblée et que la qualité des recrues nouvelles soit de nature à compenser les pertes réelles que fera subir au Grand Conseil la retraite de certains de ses membres des plus distingués.

En outre, des anciens députés que leurs fonctions judiciaires écartent du Grand Conseil (nous en avons déjà établi la liste : MM. Défayes, Graven, Francis Burgener, Mengis, Joris et E. de Courten) quelques-uns de leurs ci-devant collègues ne sont reportés sur aucune des listes que vient de publier le « Bulletin officiel ». Parmi ces « retraités » volontaires ou involontaires, nous citons de mémoire : O. Walpen (Conches), Adolphe Perrig (Brigue), F. Albrecht, préfet de Mörel et doyen d'âge actuel du Grand Conseil (en cette qualité il avait présidé la séance constitutive après les élections générales de 1913) ; Dr Roten, de Rarogne ; Schnyder, de Gampel ; les deux Zen-Ruffinen, de Loèche, Ignace et Jules, ancien conseiller d'Etat qui abandonne définitivement la vie politique ; Adolphe Morand, Sierre ; Leuzinger, qui se retire de la députation d'Hérens ; A. Dissimoz (Conthey) ; Ch. Péter et P. Rouiller (Martigny) ; Pellissier, président sortant du Grand Conseil, Dr Coquoz et J.-P. Rappaz, du district de St-Maurice, etc.

En outre, l'un et l'autre députés sortants portés sur des listes dissidentes sont en grand danger de succomber le 6 mars.

Le tableau suivant donne le nombre de listes et de candidats pour chaque district :

	Sièges	Listes	Candidats Députés	Suppl.
Conches	4	2	6	5
Brigue	8	4	18	17
Mörel	2	2	3	3
Viège	9	2	12	12
Rarogne	4	2	5	5
Loèche	6	2	9	8
Sierre	13	4	28	25
Hérens	7	2	9	9
Sion	10	3	21	21
Conthey	9	2	10	10
Martigny	12	3	16	18
Entremont	8	3	11	10
St-Maurice	7	2	10	10
Monthey	10	3	13	13
	109		171	166

Nous avons déjà dit que les libéraux-radicaux présentent des listes dans tous les districts romands et à Brigue.

Les conservateurs, sous différentes dénominations, engagent la lutte dans tous les districts. En outre, des listes libérales et des listes socialistes, lesquelles ont été déposées à Brigue, Loèche, Sierre, Sion Martigny et Monthey, la majorité est aux prises avec une série de listes dissidentes à Conches (Speckli-Seiler), Mörel (de Sépibus), Brigue (chrétiens sociaux), Viège (parti populaire-bourgeois), Rarogne occidental (parti de M. Schröter, député sortant), Sierre (liste du parti agricole et ouvrier) et Entremont (liste des catholiques démocrates de Bagnes, portant en liste le président Raphaël Troillet, député sortant, et le juge de la commune comme députés et deux instituteurs de la vallée pour suppléants).

Le scrutin du 6 mars va être intéressant !

LE BLOC DE GRANIT

Dans la réunion des délégués du parti conservateur, M. le conseiller d'Etat Burgener, après avoir exprimé comme de coutume ses idées mystiques et nébuleuses, a terminé en disant que le parti conservateur était un bloc de granit contre la masse inébranlable duquel les vagues courroucées (sic) du parti radical viendront déferler.

Voilà les mots, les phrases.

La réalité est tout autre. Le parti conservateur est profondément divisé. Ceux qui en doutent peuvent lire le « Bulletin officiel », où s'étalent les listes dissidentes conservatrices dans la plupart des districts, tandis que le parti radical est partout uni comme un seul homme.

Lisez aussi le dernier numéro de la « Gazette du Valais », où vous trouverez l'article éditorial qui est une charge à fond et d'une froide violence contre M. Troillet, président du gouvernement.

On le traite d'affranchi voulant s'élever au rôle de proconsul. On a l'air de dire : « Jusqu'à quand permettra-t-on à ces anciens sujets de prendre la place des nobles ? »

Même dans le compte rendu de la grande réunion de Sion, la « Gazette » est encore pleine de fiel contre M. Troillet.

Et voilà le bloc de granit. M. Burgener, ébloui par les visions de l'au-delà qui sont sa principale préoccupation, ne voit pas les fissures du bloc.

HERENS

Un nom de suppléant a été omis sur la liste des candidats-suppléants de la liste populaire libérale du district d'Hérens. C'est celui de M. Grégoire Zermatten, de Mase, à St-Léonard.

Uu député débarqué

Nous recevons de Genève la correspondance suivante :

Nous avons été surpris en consultant la liste des candidats conservateurs du district de St-Maurice. Non que nous critiquions le choix des candidats que les citoyens conservateurs nous présentent, mais ce que nous avons peine à croire, c'est que les conservateurs de la commune de Salvan aient eu le courage de lâcher le Dr Coquoz.

Bien que la majeure partie des Salvanains habitant Genève ne soient pas de la même opinion politique que le Dr Coquoz, ils ont eu le plaisir de constater que pendant les années qu'il a siégé au Grand Conseil, il a fait honneur à sa commune et travaillé dans l'intérêt de ses concitoyens ; il a donc toute notre sympathie et nous espérons qu'il se trouvera encore quelques Salvanains qui sauront, le 6 mars prochain, flétrir l'acte de vengeance de mesquins politiciens.

Des citoyens salvanains habitant Genève.

SAXON

Les citoyens se rattachant au parti libéral-radical sont convoqués en assemblée pour le vendredi 4 mars, à 19 h. 30, à la salle de gymnastique.

Ordre du jour : Conférence donnée par M. Marc Morand, député, sur le programme libéral-radical.

Prendront également la parole : MM. Camille Défayes, juge cantonal, et Jules Défayes, vétérinaire.

Le Comité.

Dans la Forêt

Nous suivions tous les deux, le flanc de la colline,
L'étroit sentier grimpant dans les grands sapins noirs.
A nos pieds murmurait une onde cristalline ;
Snr nos fronts des oiseaux gazouillaient leurs espoirs.

Tous les deux nous cueillions d'élégantes fougères,
Des orchis tachetés, des boutons d'or coquets,
Des croccus et du thym... Deux aimables bergères
Riaient de voir nos mains lacer de gros bouquets.

Sur le touffu gazon, à l'ombre des mélèzes,
Nous dormions tous les deux comme en un doux berceau.
Les bois chantaient aux vents ; on eut dit des falaises
Ou contre des rochers se brisaient les flots d'eau.

Sur nos fronts voltigeaient des caresses de brise
En nos corps descendaient les charmes du sommeil ;
Le temps comptant ses coups au cadran de l'église
Scanda sa voix trop tôt... Il nous mit en éveil !

Ce réveil en plein air, au sein de la nature,
Nos yeux tournés au ciel vers les lointains fonds bleus,
Et nos corps étendus dans la fraîche verdure...
Oh ! qu'il était charmant... surtout qu'on était deux...

Nos regards contemplaient les fantasques nuages,
Cygnes blancs emportés par les flots de l'azur ;
Dans le rouge couchant, voilé par des branchages
Plongeait majestueux un soleil d'or, très pnr !

Comme il sont frais les bois dans les chaudes journées !
Au pied des sapins verts, combien doux les gazons !
Une effluve d'amour nait des fleurs embaumées,
Un souffle de bonheur monte des verts buissons !

Pourquoi n'être que deux dans notre jouissance
Des bois frais, des gazons, des zéphirs, des oiseaux,
De l'ombre des sapins qne la brise cadence
Et des lierres grimpant antour de vieux bouleaux ?

Il faudrait que chacun ait son heure sereine
Pour rêver comme nous à l'ombre d'un tilleul.
Car être heureux à deux vaut-il bien la peine ?
Jouir à deux hélas ! c'est presque jouir seul...

Oh ! que de malheureux défilent dans mon rêve :
Les paysans jaunis sous le soleil d'été,
Les ouvriers lassés que l'usine sans trève
Epuise par milliers, là-bas, dans la cité...

Pourquoi ces producteurs, eux, faiseurs d'opulence
Fécondant notre sol, pétrissant notre pain
Pourquoi n'ont-ils jamais des heures de silence
Pour dormir comme nous à l'ombre d'un grand pin ?

Je m'eu veux d'être heureux quand il est sur la terre
Tant d'être épuisés, tant d'humains sans plaisir :
Même dans la forêt, mon bonheur solitaire
Est brisé... je vois trop d'êtres souffrir...

Laissons donc là l'azur, les bois, la pente douce,
Les oiseaux gazouillants, les fleurs, le soleil d'or :
Laissons notre repos sur notre lit de mousse ;
Revenons au combat : il faut lutter encor...

(12 juillet 1907). *Maurice Charvoz.*

Une volonté

Toute association, quel que soit son but, si elle veut vivre et prospérer, a besoin d'être **organisée, disciplinée et active.** L'organisation et la discipline ne sont que les moyens de développer l'action, de l'intensifier, d'atteindre le but que se propose l'association. Mais il va de soi que celle-ci réussira d'autant mieux dans sa tâche que son organisation sera perfectionnée, sa discipline plus sévère et l'initiative des chefs plus intense.

Un parti politique n'est qu'une association de citoyens se groupant pour faire triompher des idées qui leur sont chères ou des progrès qu'ils jugent indispensables, sinon désirables.

Notre parti libéral-radical valaisan doit donc bien se pénétrer de cette idée essentielle, qu'il ne peut se développer et réaliser ses belles aspirations qu'à la condition d'être solidement organisé, discipliné et agissant.

Lorsque nous jetons un coup d'œil autour de nous, que constatons-nous ? Nous voyons que ce sont surtout les partis extrêmes, les partis violents, de droite ou de gauche, ceux qui sèment la fleur empoisonnée des discordes sociales ou confessionnelles qui sont le plus fortement organisés et le plus audacieux dans l'action.

C'est regrettablement la très grande erreur que commettent beaucoup de libéraux de s'imaginer que dans notre démocratie, l'organisation des partis n'est point nécessaire, que la discipline de parti est contraire, opposée à la liberté individuelle. Quand les partis extrêmes s'organisent jusqu'aux plus petites ramifications pour abattre l'intermédiaire, le parti régulateur et conciliateur, n'est-ce pas un non-sens, une stupidité de la part du citoyen libéral-radical d'admettre qu'il fera triompher son point de vue sans effort, sans organisation, ni discipline. La discipline, loin d'attenter à la liberté individuelle, la protège. Le poilu de France, en obéissant à Foch, défendait la liberté de son pays et la sienne. La loi prohibant le vol ne restreint point la liberté individuelle, puisque la sécurité de chaque individu, une forme de la liberté, en est considérablement augmentée.

Il est dès lors de toute nécessité que le parti libéral-radical valaisan s'organise soigneusement et d'une manière durable, que sa discipline soit exemplaire. Arrière les petites chicanes personnelles, les calculs intéressés, les rivalités souvent ridicules ! Marchons en rangs serrés, pleins d'enthousiasme, derrière le beau drapeau du plus grand parti de notre chère Suisse. Aucune localité ne devrait être vierge d'une association libérale.

Mais ce qui fait la force, l'importance d'un parti, sa raison d'être, en somme, c'est son activité, le travail de sa députation, de ses représentants au sein des autorités, le zèle et l'initiative des organes du parti.

A ce point de vue, le parti libéral valaisan peut être fier du rôle qu'il a joué au Grand Conseil. Nos représentants ont tenu au Parlement une place importante, bien plus grande même que ne le laisserait supposer le nombre des députés de la minorité. Il suffit de relire les comptes rendus des débats de notre assemblée législative pour s'en convaincre et pour voir avec quelle ténacité la députation libérale a défendu la cause du progrès et de la liberté contre l'immobilisme conservateur et routinier.

Ah ! le « Confédéré » n'a jamais eu besoin d'écrire des articles pour aiguillonner le zèle progressiste de la minorité ! Ce n'est pas le cas pour nos adversaires. Le « Nouvelliste » n'a-t-il pas dû s'élever, il y a peu de temps encore, contre ceux qui trouvent chaque fois qu'une réforme est en discussion, que **le moment n'est pas venu** de la réaliser ?

Qui n'a pas été surpris par la mâle déclaration de notre président central, M. Marc Morand, au Grand Conseil, au sujet de l'inventaire officiel au décès ? Le Valais est à un moment critique. Les dépenses de l'Etat ont augmenté dans des proportions considérables et ne cesseront de s'accroître si les œuvres de progrès que nous voulons tous hâter doivent être entreprises. Il faut, à l'Etat, de nouvelles ressources. Or, ces impôts nouveaux, ayons donc une fois le courage, la volonté de les prélever chez ceux qui ont les moyens de payer.

Par cette déclaration catégorique et ferme, le parti libéral-radical valaisan a marqué clairement son attitude : Il veut réaliser tous les progrès possibles et s'assurer les disponibilités financières nécessaires. C'est tout un programme d'action. Le parti libéral sera du reste en mesure sous peu de discuter d'une manière approfondie un projet de programme établi par notre ancien et dévoué président central, M. Pillonel. Le « Confédéré » va publier ce projet qui a déjà reçu l'accueil empressé des chefs du parti.

La réforme financière sera le nœud des prochaines batailles de partis. Sans argent, pas de réformes ! On ne construit pas des routes avec des discours de gala, ni des maisons d'école avec des fleurs de rhétorique. Ayons, dès lors, la force de créer les ressources et employons-les sagement au mieux des intérêts du peuple, pour développer notre beau canton, le rendre prospère et heureux.

Les conservateurs en extase devant quelques réformettes assez péniblement menées à chef avec le concours de l'opposition ressemblent à s'y méprendre à ces écoliers, vite contents d'eux-mêmes, qui sont les plus paresseux de leur classe. Le chemin du progrès est long, ardu. En le gravissant, regardons vers la cime et non pas toujours vers le fond de la vallée.

Nouvelles étrangères

Les troubles en Italie

A la suite d'un conflit entre fasciti et socialistes à la Spezia, la police a dû intervenir. Un agent a été tué.

A Pescia, dans la province de Florence, un fasciti a été poignardé.

Les fasciti ont formé, à Florence, un cortège patriotique qui a parcouru les rues de la ville sans incident. Le génie militaire a assuré le service de l'éclairage public.

Les incidents violents entre fasciti et socialistes ont augmenté d'une façon impressionnante. Outre les deux sanglantes journées de Florence, on annonce des agressions et des crimes dans plusieurs endroits.

Dans un village des environs de Trieste, les communistes ont attaqué un camion chargé de fasciti et tuèrent l'un d'eux. Comme représailles, les fasciti incendièrent la Chambre du travail.

A Cerignola (province de Lucques), les communistes ont tué quatre personnes parmi lesquelles le fils d'un fasciti, âgé de 12 ans.

Les dernières nouvelles au sujet des épisodes sanglants de Florence annoncent la mort de sept personnes et une centaine de blessés.

La grève des cheminots a éclaté à Florence, Pise, Lucques et Livourne. Dans les autres villes, le trafic est normal.

A Milan, une proposition des extrémistes de proclamer la grève générale a été repoussée.

Des incidents sanglants se sont de nouveau produits mardi matin à Florence. Une tentative d'incendie a eu lieu, mais, grâce à la prompte intervention des pompiers, le feu a pu être rapidement maîtrisé.

Elections législatives en France

Le 28 février a eu lieu dans le deuxième secteur de Paris, une double élection législative, pour pourvoir au remplacement de MM. Millerand et Lauche, députés, ce dernier décédé.

Voici les résultats définitifs du scrutin : Electeurs inscrits, 190,000 ; votants, 117,604 ; majorité absolue, 57,214. Ont obtenu des voix : MM. Lecorbeiller, 47,286 ; Bonnet, 46,131 ; Loriot, 32,822 ; Souvarine, 32,789. Il y a ballottage.

Le deuxième tour de scrutin pour le siège de M. Perrollaz, député de la Haute-Savoie, décédé, a eu lieu dimanche et a donné le résultat suivant : M. Duboin, républicain de gauche, élu par 29,650 voix ; M. Charles Anthonioz (bloc national) en a obtenu 24,420.

Çà et là

Les drames continuent de se dérouler dans la sanglante Irlande. Lundi matin, à Cork, six sinn-feiners ont été exécutés pour contravention à la loi martiale.

— Reza Khan, auteur du coup d'Etat persan, a déclaré qu'il a l'intention de faire déporter tous ceux qui se rendront coupables d'offenses graves, de créer une nouvelle armée et de conserver les cosaques comme garde spéciale. Il refuse d'accepter l'accord anglo-persan dans sa forme actuelle.

— La prise de Tiflis par les rouges est confirmée. Le gouvernement, les administrations et les colonies étrangères se sont retirées à Koutaïs et à Batoum.

Les troupes géorgiennes auraient subi une défaite entre Gragi et Soukhoum.

La ville de Boti est menacée.

— Le roi Nicolas de Monténégro vient de mourir à Antibes (Alpes maritimes).

— On mande d'Helsingfors aux journaux suédois que des troubles plus graves auraient éclaté à Moscou et à Pétrograde. Mais il convient de mettre en quarantaine toutes les nouvelles de Russie.

— La Conférence de Londres continue ses délibérations. Les délégués allemands en tête desquels le Dr Simons ont paru à la conférence mardi.

— Malgré l'opposition des socialistes, la Diète du Tyrol a décidé d'organiser un plébiscite populaire pour que le peuple se prononce sur la réunion du pays à l'Allemagne.

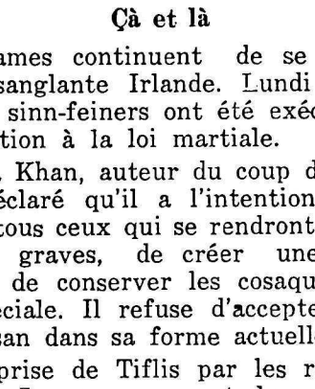

FAVORISEZ LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU PAYS

VALAIS

Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. — La Section valaisanne a constitué, dimanche 20 février, à Sion, son comité comme suit : Président, Fritz Grandjean, à Monthey ; vice-président, Jean-Charles de Courten, à Sion ; secrétaire, Maurice Trottet, à Monthey ; trésorier, H. Müller, ingénieur à Sion.

Les statuts de la Section du Valais prévoient qu'un délégué du Département des Travaux publics de notre canton fait de droit partie du Comité ; ce Département, en annonçant le choix qu'il a porté sur M. l'ingénieur Ch. de Torrenté, a répondu avec beaucoup de bienveillance qu'il avait toujours suivi avec intérêt les efforts employés à constituer la ramification valaisanne de l'importante Association suisse de la navigation du Rhône au Rhin et qu'il applaudissait au succès obtenu, tout en considérant cette clause des statuts comme un gage d'utile collaboration réciproque.

Le comité a pris connaissance d'une très aimable lettre du Comité central des nombreuses sections helvétiques exprimant le désir de tenir dans notre « beau Valais » sa prochaine réunion et annonçant dans peu de temps une visite à nos amis de France pour explorer les gorges profondes de Génissiat, en aval de Bellegarde, où doit s'ériger un barrage gigantesque qui fournira près de 400,000 chevaux de force et permettra de joindre par eau Genève et par conséquent la Suisse à la Méditerranée.

Ajoutons, d'autre part, à propos de navigation, que le 21 janvier dernier, le Conseil national a voté un crédit de fr. 450,000.— pour l'extension du port du Rhin à Bâle-St-Jean.

Il nous revient aussi que la commune de Port-Valais étudierait actuellement l'établissement, au Bouveret, d'un port spacieux et sûr, dont la situation serait l'une des plus intéressantes de tout le Léman : le port se trouverait en bordure même du chemin de fer et formerait une tête de ligne de haute importance au double point de vue du trafic ferroviaire, ainsi que de la navigation intérieure et transhelvétique. Si la nouvelle est exacte, il faut féliciter les autorités de Port-Valais qui montrent une initiative si courageuse malgré les déboires momentanés de leur commune ; cette entreprise serait d'autant plus louable qu'elle occuperait beaucoup de bras à l'heure où le chômage sans pareil dans nos annales fait souffrir tout le monde.

Disons aussi que l'intéressante petite revue qui a pris pour titre : « Des canaux ! des bateaux ! » nous apprend entre autres que la première conférence générale de la Société des Nations sur la liberté des communications et du transfert est fixée au 10 mars à Barcelone. Parmi les objets à l'ordre du jour figure la Convention extrêmement importante pour la Suisse concernant les droits au pavillon des Etats dépourvus de littoral maritime.

Conférences sur l'Histoire de l'Art. — Le programme de l'abrégé de l'Histoire de l'Art qui sera donné par M. Jos. Morand, archéologue cantonal, dans la grande salle de la Maison populaire, à Sion, est le suivant :

Le 3 mars, à 18 heures : « L'Art égyptien et chaldéo-assyrien ».

Le 7 mars, à 18 h. : « L'Art grec et l'Art romain ».

Le 10 mars, à 18 h. : « L'Art chrétien, l'Art byzantin et l'Art arabe ».

Le 14 mars, à 18 h. : « L'Art roman et l'Art gothique ».

Le 17 mars, à 18 h. : « La Renaissance, les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ».

Le 21 mars, à 18 h. : « L'Art moderne ».

Défalcation faite des frais, la recette sera versée à l'œuvre de Ste-Catherine, à Sion.

Les Suisses à Domodossola. — A propos de la pénurie des logements à Domodossola, on nous écrit encore ce qui suit de la localité italienne frontière :

« Les difficultés de trouver un logement et le renchérissement des loyers ne sont pas les seuls inconvénients qui devraient indiquer aux hautes autorités administratives suisses de ne pas se montrer trop disposées à favoriser pour le moment une augmentation du personnel fédéral dans la localité italienne. D'autre part, les nombreux articles pleins d'aigreur et d'exagérations que la presse locale a publiés sans scrupules dès le début de la grande guerre ne sont pas restés sans effet. Ils ont contribué à créer une atmosphère d'hostilité autour du personnel suisse en résidence à Domodossola.

« Devant tant d'antipathies et de racontars, répandus dans le dessein de nuire à la considération de notre pays à Domodossola, il serait donc tout indiqué pour l'administration fédérale de tenir un peu mieux compte de cette situation et des procédés inamicaux dont on a fait preuve à notre égard avant de prendre de nouvelles dispositions qui auraient pour résultat une augmentation du personnel suisse dans la localité italienne. »

X.

Phénomènes de végétation. — On a constaté en divers endroits du vignoble de Fully que des sarments ont déjà des bourgeons de un à deux centimètres. Cette précocité s'accuse surtout pour la rèze et le rouge de Fully en treille.

Autre constatation : une plante rare de la région de Fully, la Gagée, qui fleurit ordinairement dans la première quinzaine de février, ne s'est pas encore montrée cette année. On attribue ce retard à la sécheresse prolongée que nous subissons dès l'automne.

Ph.

Motoculture. — Le Département de l'Intérieur, Service de la Viticulture, organisera la semaine prochaine, un essai de motoculteur, au Champ de Bois américain de Leytron.

Le jour et l'heure en seront indiqués ultérieurement.

Les viticulteurs sont d'ores et déjà rendus attentifs à cet essai qui ne manquera pas de les intéresser. — (Comm.).

Conseil national. — En date du 19 février, le Conseil d'Etat proclame l'élection de son président M. Maurice Troillet, au Conseil national, en remplacement de M. Pellissier.

Mort subite. — M. Fridolin Mauderli, directeur de la Banque cantonale de Berne, est mort subitement lundi après-midi, frappé d'une attaque d'apoplexie à la gare de Brigue, alors qu'il rentrait d'un séjour de quelques jours en Valais. M. Mauderli avait 74 ans.

Juge-instructeur. — Le juge-instructeur suppléant de l'arrondissement d'Entremont est désigné en la personne de M. le notaire Cyrille Gard, actuellement greffier de ce même tribunal.

MASSONGEX. — (Corr.). — Réunis au nombre de plus de 60, samedi dernier, les libéraux-radicaux de Massongex, présidés par M. Camille Bioley, ont eu le privilège et le grand plaisir d'entendre un bel exposé de M. C. Défayes, juge à la Cour d'appel, sur le travail accompli par le parti radical valaisan et le parti radical suisse, ainsi que sur le programme de ces partis.

La chaude éloquence de l'orateur et ses arguments convaincants ont fait une profonde impression sur l'assemblée qui tient encore à exprimer toute sa reconnaissance à M. Défayes pour avoir bien voulu répondre à son appel.

CHAMPERY. — On nous écrit que la semaine dernière une personne rancuneuse et vindicative, bien qu'issue de bonne famille, n'a rien trouvé de mieux que d'assaillir à coups de cailloux les fenêtres d'un citoyen très respecté. Le public est indigné que de pareils procédés de sauvages puissent encore se pratiquer. Elle entoure de sa sympathie la famille lésée. La justice a appréhendé le coupable. Espérons qu'elle se montrera ferme et digne sans peur et sans reproches à l'égard de ces vandales pour qui tous les moyens sont bons et qui méritent un châtiment exemplaire qui les guérisse de l'envie de recommencer même en temps d'élections.

Lepolet.

ORSIERES. — C'est avec plaisir que les nombreux amis valaisans de la musique et de l'Entremont apprendront qu'une société de chant et de musique, l'« Echo d'Orny », vient de se constituer, avec un nombre de membres réjouissant, à Orsières, l'une des principales localités du district. Les cheminots « musicophiles » du Martigny-Orsières en forment le noyau. Il y a quarante ans environ, une première société de musique s'étiola puis disparut à Orsières. Nous adressons nos félicitations aux courageux citoyens de là-haut qui ont ressuscité l'amour de la musique dans leur commune.

La viabilité de la jeune société est assurée par l'émulation qui règne parmi les initiants auxquels se joindront encore de nouveaux éléments.

O.

MARTIGNY

Assemblée radicale de Martigny-Ville

Les citoyens adhérant au parti libéral-radical sont convoqués en assemblée générale, le samedi soir, à 20 h. et demie, à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour :

1. Elections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.
2. Développement du programme du parti.
3. Divers.

Football

L'équipe cantonale valaisanne de football qui doit affronter, le 13 mars, la célèbre première équipe Lausanne-Sports (Montriond) aura son dernier match d'entraînement dimanche 6 mars, à Martigny. L'équipe première renforcée du F.-C. Aigle lui sera opposée. Que chacun profite de l'occasion unique de voir un beau match de football et vienne applaudir les joueurs sélectionnés chargés de défendre nos couleurs cantonales dans la capitale vaudoise.

Chronique sédunoise

Exposition contre l'alcoolisme

(Comm.).. — Du 2 au 13 mars aura lieu, au Casino de Sion, une exposition sur les effets de la consommation de l'alcool. C'est la **grande exposition itinérante suisse contre l'alcoolisme** (bureau central à Lausanne) qui, depuis plusieurs années, fait le tour de la Suisse et qui vient de faire un séjour de deux semaines à Brigue, à Viège et à Loèche.

A Sion, l'exposition est organisée par les soins d'un comité, sous la présidence de M. R. Dallèves. Un comité de dames a bien voulu se charger de l'ornementation de la salle, d'autres préparatifs et de divers services importants.

L'exposition offre aux visiteurs un matériel intuitif très intéressant sur une question brûlante d'une importance indéniable, puisqu'il s'agit de la santé physique, intellectuelle et morale de notre peuple.

Son but est de mettre sous les yeux de nos populations les faits concernant l'alcoolisme et de montrer où en est la lutte entreprise contre ce fléau.

Les tableaux de l'exposition ont été composés d'après des données tout à fait scientifiques. L'exposition ne cherche pas à faire de la propagande pour une société quelconque. Elle atteint parfaitement son but qui est d'instruire d'une manière frappante et objective. Par là s'explique le succès qu'elle a eu dans de nombreuses localités où elle a été installée.

L'entrée est libre, et le comité d'organisation invite cordialement tout le monde à venir passer quelques quarts d'heure instructifs dans le local de l'exposition.

Avec le consentement et les encouragements de M. le Chef du Département de l'Instruction publique, le comité adresse une invitation plus pressante au personnel enseignant qui est autorisé à conduire les classes à l'exposition et pourra, à cet effet, s'entendre avec les organisateurs.

L'inauguration de l'exposition est fixée au mercredi soir 2 mars, à 20 h. et demie.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

Tous les jours : de 10 à 12, de 13 à 15 et de 17 à 20 heures..

Samedi et dimanche : de 9 à 12, de 13 à 20 heures.

Les visiteurs trouveront à l'exposition un guide gratuit et des brochures. Un membre du comité donnera les explications désirables.

Le Comité.

En Suisse

Conseil national

Les journaux ont annoncé que M. Rickli, médecin à Langenthal, l'un des représentants les plus distingués du parti grutléen suisse, venait de donner sa démission au Conseil national. D'après la liste de ce parti aux élections de 1919, M. le pasteur Knellwolf, de Cerlier, serait automatiquement appelé à lui succéder. Or, à cette accession, la question se pose de nouveau de savoir comment le remuant pasteur seelandais arrivera à concilier ses fonctions ecclésiastiques et son mandat au Parlement.

La démission de M. Rickli semble être la conséquence de sa nomination comme médecin en chef de la Croix-Rouge. Le conseiller national démissionnaire était un de ces rares hommes politiques qui se sont mis à la disposition de la classe ouvrière pour des motifs purement idéalistes. Par suite de l'attitude adoptée ces dernières années par le socialisme suisse, il s'est rattaché au parti grutléen, mais là aussi il conserva une pleine indépendance d'opinions, ne craignant pas à l'occasion de s'opposer à l'absolutisme des dogmes politiques de son parti, dès que ceux-ci se trouvaient en opposition avec les nécessités pratiques du moment.

Quant au parti socialiste officiel, qui s'est entendu souvent adresser de dures vérités par le Dr Rickli, il commentera vraisemblablement sans aménité, la démission de celui-ci.

Le sympathique docteur de Langenthal ne manquera pas, par contre, de laisser de sincères regrets, tant parmi ses collègues aux Chambres fédérales, que parmi tous ceux qui ont eu conscience du travail fourni par cet homme de cœur dans les sphères parlementaires.

Le double assassinat de Bühl

L'auteur présumé du meurtre de Bühl (près Aarberg) que nous avons annoncé, vient d'être arrêté. Il s'agit d'un maçon, Henri Schneider, de Langenbruck, né en 1888, et occupé chez un entrepreneur de l'endroit.

Après un long interrogatoire, Schneider a avoué son crime.

Votations aux Grisons

Dans la votation populaire concernant l'inventaire officiel au décès, le projet a été rejeté par 12,056 voix contre 4516, de même celui sur la création d'un fonds cantonal pour les épizooties et la subvention de l'Etat pour les épizooties, par 9561 voix contre 6546.

Loi fiscale

Le Grand Conseil d'Appenzell (Rh.-Ext.). a décidé que les fortunes respectives de deux époux seraient imposées en un bloc unique, de sorte que le total ainsi obtenu tombera dans une classe de progression plus élevée que si l'imposition se faisait isolément pour la fortune du mari et pour celle de la femme.

Parti radical suisse

On écrit de Berne à la « Revue » :

Le Comité directeur du parti radical suisse, réuni vendredi à Soleure sous la présidence de M. Schœpfer, a décidé de convoquer un congrès du parti à Lucerne, dans la seconde quinzaine du mois de mai. Le principal objet à l'ordre du jour sera la réforme de l'administration fédérale. M. le Dr Meyer, de Lucerne, présentera le rapport du Comité qui vise à une simplification des principes d'administration en usage dans le commerce. La réforme des C. F. F. fera l'objet d'un rapport spécial qui conclut à une limitation des attributions de l'Assemblée fédérale et à l'attribution de la personnalité juridique aux C. F. F.

Mort accidentelle d'une journaliste

Il ya quelques jours, Mlle Rosine Lambert, ancienne rédactrice du « Journal d'Yverdon », voulant éviter un attelage, était tombée, se fracturant une jambe et un poignet. La victime de ce fâcheux accident a succombé vendredi soir à une faiblesse du cœur. Mlle Lambert avait fait, de concert avec son frère, M. Auguste Lambert, une belle carrière dans l'imprimerie et le journalisme.

Les élections à Lausanne

Le cercle de Lausanne doit nommer dimanche 46 députés au Grand Conseil vaudois. Les partis nationaux, radicaux, libéraux et différents petits groupements socialistes de tendance grutléenne et acceptant la défense nationale (Rapin, Jean Ribi, Gailland) ont conclu un compromis en vue d'une liste commune. Celle-ci comprendra 36 noms, dont 17 radicaux, 14 libéraux et 5 socialistes modérés. Dix sièges sont abandonnés à l'opposition composée des socialistes extrêmes (Naine, Mercier, Golay), des jeunes-radicaux et du nouveau groupement économique qui préconise la répartition des sièges d'après la force proportionnelle des partis en présence. On prévoit le succès de la liste du Bloc national, où se rencontrent les éléments les plus disparates ; des socialistes y voisinent avec des orthodoxes de marque comme M. Maxime Reymond, candidat radical.

Politique tessinoise

Le nouveau Grand Conseil tessinois s'est réuni en séance constitutive le 28 février, sous la présidence de M. A. Borella, conseiller national, doyen d'âge. En dépit de la circulaire des évêques suisses contre le socialisme, l'entente s'est faite entre les conservateurs catholiques et les représentants de l'extrême gauche pour la constitution du bureau. Au premier tour, M. Laurenti, candidat conservateur, a obtenu 33 voix conservatrices et socialistes, et M. Borella, radical, 31. Au second tour, M. Laurenti fut élu par 37 voix contre 31 à M. Borella. En présence de cette coalition, les radicaux renoncèrent à présenter d'autres noms, et le socialiste extrémiste Zeli fut élu vice-président.

Les radicaux qui forment la plus forte fraction du Grand Conseil sont complètement éliminés du bureau.

L'alliance des extrêmes, chagrinés de la vitalité du parti radical tessinois, va-t-elle durer longtemps ?

Monstres marins

Le légendaire serpent de mer a coutume d'apparaître en été, quand les journaux sont à court de copie. On le signale tantôt ici, tantôt là, pour la plus grande joie des chroniqueurs.

Nous sommes en mars. Le serpent de mer, donc, doit attendre quelques mois encore pour dérouler à la surface de l'Atlantique — son séjour préféré — les anneaux innombrables de son corps gigantesque.

Mais voici que de l'Océan Indien nous arrive une nouvelle pouvant faire supposer que le serpent de mer a un concurrent dans les mer orientales. Il ne s'agit pas, à la vérité, d'un ophidien, puisque le monstre aperçu par le « Sea Gull » (un baleinier américain) est un de ces animaux bizarres auxquels la science a donné le nom de céphalopodes et que le vulgaire, plus simplement, appelle pieuvres.

La pieuvre. Qui ne connaît cet être singulier, depuis la saisissante — et un peu romantique — description qu'a faite Victor Hugo dans ses « Travailleurs de la mer » ? L'octopode vulgaire, d'ailleurs, est parfaitement inoffensif et sa taille ne dépasse guère un mètre, tentacules étendues.

Il semble toutefois qu'il existe, dans les mers tropicales, des céphalopodes d'une taille gigantesque, vivant au plus profond de l'Océan et ne paraissant que rarement à la surface. Celui que les hommes du baleinier américain disent avoir vu par le travers de Sumatra aurait eu des proportions inconnues jusqu'ici.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que l'on signale l'existence de ces monstres. La corvette française « Alecton », naviguant voici près d'un demi-siècle entre Ténériffe et Madère, rencontra un octopode nageant à la surface de l'Océan.

L'animal avait une longueur de près de 17 mètres, sans compter ses huit bras. Un officier de l'« Alecton », styliste et poète, dit que ces bras étaient « souples comme du cuir, solides comme de l'acier et froids comme la mort ». Brr...

Quoi qu'il en soit, l'« Alecton » mit un canot à la mer pour tenter de s'emparer du monstre vomi par Amphitrite. Mais les harpons pénétraient sans résistance dans cette chair gélatineuse. On tenta de l'amener à bord au moyen d'une corde. Le corps, sous la pression, se partagea en deux et seul un fragment put être hissé à bord. Le capitaine de la corvette française estimait le poids du monstre à 2000 kilos. Ce qui peut paraître faible en comparaison de la taille. Mais cette chair flasque et gélatineuse est pour ainsi dire impondérable.

En 1876, un énorme calmar — autre nom donné à ces animaux — fut capturé à Logie Bay, dans l'île de Terre-Neuve. Il s'était pris dans un filet dont il ne réussissait pas à rompre les mailles. Ses huit bras avaient chacun sept mètres de long et leur diamètre à la base était celui de la cuisse d'un homme robuste.

Le calmar en question, cependant, était de taille modeste en comparaison à celui qu'on découvrit ou plutôt dont on découvrit les restes échoués sur une plage solitaire de la Floride, côté atlantique, non loin de Sainte-Augustine. Le seul bras qui restait au cadavre avait treize mètres de longueur et les débris retrouvés pesaient environ cinq tonnes. Les savants qui se rendirent sur place pour examiner la dépouille, et notamment le directeur du Museum de New-York estimèrent à 35 mètres la longueur du corps seul de ce monstre.

On sait que l'octopode a une sorte de bec de perroquet, placé au milieu du corps ou plutôt de la masse gélatineuse d'où rayonnent les tentacules. Le bec du calmar en question avait près de vingt-cinq centimètres de longueur.

Le calmar vu récemment par l'équipage du « Sea Gull » avait, paraît-il, un aspect terrifiant et les rudes matelots du baleinier se montrèrent fort émus. Rien d'étonnant, puisque de hardis marins comme les Norvégiens, à un moment donné, n'osèrent plus se risquer sur les côtes d'Islande où, selon le chroniqueur suédois Pontoppidan — qui donne un croquis hautement fantaisiste de l'animal — les calmars gigantesques abondaient. Jetant leurs tentacules sur les vaisseaux, s'accrochant au gréement et aux cordages, ils les entraînaient au fond de l'abîme.

De la légende, évidemment. L'existence de céphalopodes gigantesques, par contre, paraît prouvée scientifiquement.

(« Tribune de Genève »). René GOUZY.

ECHOS

La fortune de Caruso.

Peu d'artistes ont connu gloire pareille à celle de Caruso, qu'on disait l'autre jour gravement malade. Quelle envolée depuis qu'en 1894 Enrico Caruso, qui chantait dans un petit théâtre de Naples, fut découvert par Raoul Gunsbourg, directeur de l'Opéra de Monte-Carlo. « Tu gagnes 500 francs par soirée ; déchire ton engagement, tu en gagneras 3000. » Ainsi fut découvert l'oiseau rare. Ses cachets ont d'ailleurs atteint bien d'autres chiffres. Une société américaine n'a pas craint de lui offrir un million par an pour chanter quatre-vingts fois sur quelque point du globe que ce fût ! Et, pourtant, avant chaque représentation, « le roi des ténors », tout comme un débutant, avait le « trac ». Pour calmer sa nervosité, il dessinait alors des portraits-charges de ses amis, le sien et même celui du pompier qui le suivait de l'œil tandis qu'il jetait de-ci de-là ses innombrables cigarettes non éteintes.

Cet opulent artiste, pour d'autres causes encore, avait besoin qu'on montât la garde autour de lui afin de le préserver d'un geste malveillant, des solliciteurs qui l'assaillaient. Un véritable ministre des finances administre sa fortune, met un frein à ses libéralités, disant : « Il se mettrait sur la paille ! » Façon de parler, car Caruso paie actuellement la coquettel somme de fr. 150,000 d'impôt sur le revenu.

Statistique.

Dans certaine comédie de Labiche, un M. Magis, statisticien, s'occupe gravement à calculer la multiplication du charançon des blés dans les campagnes, étant donné que le charançon se reproduit environ sept fois par minute.

Voici que d'autres, au dire de « Bonsoir », ont calculé quelle quantité de tabac un fumeur ordinaire peut consommer en cinquante ans. A raison de 35 cigarettes par jour, elle est représentée, paraît-il, par une cigarette de 35 kilomètres.

On allume généralement une allumette par cigarette. Il en faut consommer 638,000 pour allumer les cigarettes qu'un homme ordinaire fume en trente-cinq ans.

Si on brûle une allumette chaque fois qu'on allume une cigarette, on brûle en trente-cinq ans, 12 kilomètres d'allumettes environ.

Il ne reste plus qu'à établir avec ces données, le nombre d'arbres nécessaires pour fabriquer ces allumettes.

Et ainsi de suite.

Amour déçu et français décevant.

En attendant que M. Ph. Godet, dit la « Gazette de Lausanne » reprenne ses « brèves remarques », nous découpons l'annonce suivante dans la « National Zeitung », de Bâle :

JOSEPHINE

Tenez-vous moi pour fou ? Vous savez bien que je vous ai cher à manger et que je suis amouré à vous colossalement. Vous n'avez pas un cœur pour moi. O Josephine ! Sur court ou long vous liserez dans la « National Zeitung » qu'un desespéré s'a tiré avec le pistolet et qui sera ça ? Moi ! Si vous ne voulez pas avoir cela sur le certain, donnez un signal de vie à votre CHAMPEDISS, qui vous adore !

Joséphine, ayez pitié de l'amoureux ; faites-lui donner des leçons de français !

Mais on apprend que la « National Zeitung » avait publié à dessein ce français de circonstance à l'occasion des fameuses réjouissances du Carnaval bâlois.

Les ponts à péage ont vécu.

Les départements de la Drôme et de l'Isère ont racheté à son concessionnaire le pont de Saint-Hilaire-Saint-Nazaire, sur l'Isère. C'était probablement le dernier pont à péage existant en France.

Un gros danger

vous guette, si vous n'avez soin de vous préserver de la **grippe** et des **refroidissements,** par l'emploi constant des **Tablettes Gaba.**

GABA

Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75

Grande Salle de l'Hôtel-de Ville :: Martigny

Dimanche 6 mars 1921
à 20 heures

Grand Bal Public

de mi-carême organisé par la

Filarmonica Regina Elena

Consommations de 1er choix
Cantine Ménélik

A vendre une chèvre portante pour mars, ainsi que **des pommes de terre** «Virgules» pour semences. S'adresser à Charles GRAND, Martigny-Bâtiaz.

Qui donne des leçons de français ? Offres à Case 12498, Martigny.

A vendre un vagon de bon **fumier** de vache. S'adresser au *Confédéré.*

Bonne pension privée, à Martigny-Ville, cherche pensionnaires. S'adresser au *Confédéré*

Jeune veuve cherche des raccommodages ou tricotages à faire à la maison. Prix modérés. S'adresser au bureau du Confédéré.

Perdu une **fourrure** d'enfant. Prière de la rapporter chez M. Bourgeois électricien, Martigny-Ville, contre récompense.

A vendre 8 à 10 quintaux de **bon foin** S'adresser à Jean-Louis Abbet Martigny-Bourg.

Fille forte et robuste, d'un certain âge cherche un emploi de fille de cuisine ou d'office. Adresse: Mlle E. D. Chamoille Sembrancher.

Jeune homme Suisse-allemand, cherche à Martigny-Ville chambre et pension. Vie de famille désirée. S'adresser chez Grandmousin Frères & Bochatey.

Risina farine fourragère 22 - 23 % graisse et protéine Fr. **20.-** le sac de 80 kg.
Riz brisé Fr. **40.-** les 100 kg, Fr. **21.-** les 50 kg.
Rizerie Martigny

Sage-Femme 1re classe, diplomée de Genève et d'Autriche. Pensionnaires. Man spricht deutsch. Téléphone 2201
Mme PITTET
Pl. Cornavin 6, Genève vis-à-vis de la Gare

A louer sur la Place Centrale, Martigny **Chambre meublée** bien ensoleillée. S'adresser au « Confédéré ».

GRATIS 100.000 fr.

pas cela ; mais tout acquéreur de billets de la loterie du Vieux-Cerlier peut gagner cette somme au prochain tirage principal **1 série** (5 billets) avec **gagnant,** seulement **fr. 5.- ; 5 séries** (25 billets) avec **5 gagnants sûrs** seulement **fr. 23.50.** Billets gagnants visibles de suite
Garantie : Nous remboursons l'argent si une série complète est sans gagnant.
Union Banque S. A Berne I
Chèque postal III/1391

A vendre un voyage de **Foin - marais** et un voyage de **foin** chez Artaz, rue du Rhône, Martigny-Ville.

A vendre **un gros verrat** plusieurs **laies portantes** ainsi que **jeunes laies** destinées à l'élevage. **Petits porcs.** S'adresser Fabrique de Conserves « DOXA », Saxon.

Viande et Charcuterie **bon marché**

	le kg.
Rôti sans os ni charge	fr. 3.20
Bouilli avec os	» 2.20
Saucissons et saucisses	» 3.60
Salamis	» 4.50
Viande fumée sans os	» 3.—

Expédie depuis 2 kg. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
18, Ruelle du Grand-Pont, 18 **Lausanne**
Téléphone 35.05

A louer à Martigny-Ville un **appartement** sur la Place, composé de 3 chambres cuisine, salle de bains, cave, et galetas. Eau, gaz, électricité. Alfred Girard-Rard.

N'OUBLIEZ PAS

L'INSPECTION

de vos semelles et AUJOURD'HUI même sans plus tarder confiez vos chaussures à la

Maison „Smeldur“

Nous recevons chaque jour des attestations élogieuses, flatteuses et spontanées de nos clients de la première heure ; ils constatent après deux mois d'usage la supériorité du cuir chromé imperméable. Ils nous recommandent à leurs amis et connaissances, ils nous reviennent.

Vente sans cesse progressive.
Succès toujours croissant.

Magasin Smeldur, Martigny-Ville

(Ancienne Boulangerie Lonfat)

Complets - Manteaux imperméables

Beaux choix de confections
pour messieurs et jeunes gens
Marchandise exclusivement suisse et de 1re qualité

10% de rabais sur tous les articles

CHAPEAUX
pour messieurs, dans tous les prix

GRANDS MAGASINS

A. Orsat - Martigny

Maison réputée pour sa bonne marchandise
La plus ancienne de la place

LAUSANNE

Hôtel des Trois-Rois

Café-Restaurant Aven. du Simplon, sous la Gare

Vins et liqueurs 1er choix
Chambres confortables Prix modérés
E. GRAND-PACHE
Téléphone 4622 — Restauration chaude et froide

OCCASION
A vendre certaine quantité
briquettes anglaises
prix très avantageux, à enlever de suite.
S'adresser Distillerie Morand, Martigny.

VOLAILLE

Les soussignés avisent le public qu'ils viennent de recevoir de la volaille : **Oies, canards, pintades, dindes et pigeons.**

A la même adresse, **froment à semer.**

PARC AVICOLE
Lonfat & Cie, Martigny

A vendre
à Martigny-Bourg, à proximtté des usines
une maison d'habitation
comprenant 2 logements.
S'adresser au « Confédéré ».

Fabrique de Draps (Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct de St-Gall)
fournit des excellentes étoffes pour **Dames et Messieurs,** laine à tricoter et couvertures. Grosse baisse. On accepte des **effets usagés de laine** et de la laine de mouton. Echantillons franco.

Reichenbach frères & Cie - Sion

FABRIQUE DE MEUBLES
Avant Inventaire. — Dès ce jour au 31 mars seulement
Grande vente avec 15% de rabais
sur tous achats faits en nos magasins, Avenue de la Gare, Sion
L'offre spéciale pour meubles de campagne ne subit pas de réductions
GRANDE EXPOSITION GRANDE EXPOSITION

La Banque de Dépôts et de Crédit

18, Rue de Hesse GENÈVE 10, Rue Diday

bonifie actuellement

6% sur dépôts de 1 an à 5 ans

(Certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)

Traite aux meilleures conditions
toutes affaires de banque

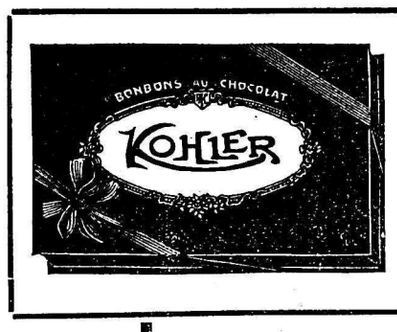

LES **bonbons au chocolat** forment le complément obligé de tout dessert soigné. Pas de fin repas sans eux, tant sont variées les combinaisons que la maîtresse de maison trouve dans le choix énorme de sortes, de compositions, de formes et d'emballages de bonbons présentés par

Peter, Cailler, Kohler

Chocolats Suisses S. A.

Perdu

dimanche soir **un portefeuille** contenant une certaine valeur, de Martigny-Gare en Ville.
Le rapporter à Jean Troillet contre bonne récompense.

Barbues

A vendre environ 8000 barbues 4000 fendant et 4000 Rhin.
Combey Jules, vigneron, Saxon.

A vendre
une nichée de
petits porcs
à la Boulangerie Cretton, Martigny, ainsi qu'une **laie,** âgée de 18 mois, mesurant 12 tours.

Sage-Femme diplômée
Mme Aubert

Chantepoulet 9 près Gare
Genève — — Téléph. 63-56
Consultations tous les jours
Pensionnaires en tous temps
Prix modérés

AIGUISAGE

de Rasoirs, Tondeuses et Ciseaux
Lames Gillette et autres
Riedweg coiffeur **Martigny**

VOLAILLES
pour la ponte. Les meilleures pondeuses. Prix-courant gratis
M. MARCHAL
Boncourt (J. B.)

SION

A vendre
immeuble

de 3000 m3, situé dans artère principale, construction 1912, 3 appartements. Grands magasins. Loyer environ fr. 8000.-.
Adresser offres par écrit sous chiffres P 1884 S. Publicitas S. A. Sion.

Religieuse donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison Burrot, N 30 à Nantes (France).

Jeune fille

habitant chez ses parents, cherche place à Martigny dans atelier magasin, etc.
S'adresser au « Confédéré ».

Cuisinière

de 30-35 ans. connaissant si possible la cuisine italienne est demandée pour le 1er avril, 60-70 fr. par mois.
S'adresser Cantine Merle, Giétroz-Finhaut.

Comptable

Suisse, 37 ans, connaissant la comptabilité américaine et la machine à écrire, cherche emploi pour fin mars prochain. Certificats à disposition.
S'adresser au Confédéré sous J 12125 L.

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. 33, rue du Stand, Genève

Pour cause de fin de bail, nous vendons à très bas prix
Lames à planchers
Lames à plafonds

Planches rabotées et rainées. Un lot **feuillets** pour lattage. Un **hangar** de 30 m. x 5 m. pouvant être divisé et servir pour poulailler bûcher, remise, etc. vendus au prix du bois de chauffage. S'adresser Scierie Décaillet, Martigny-Gare.

Occasion

A vendre deux voitures
S'adresser à Papilloud, charron, Martigny.

Saucisses de bœuf

avec lard, spécialité de la maison à fr. 3.50 le kg.
Qui les goûte les adopte
Boucherie E. Bovey
Av. de l'Université, Lausanne

NOUVELLE BAISSE

sur la viande de cheval
Grande maison d'expéditions
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne

Bouilli avec os	le kg. fr.	2.20
Rôti sans os ni charge	»	3.20
Saucissons et saucisses	»	3.75
Salami		4.-
Viande fumée		3.80

expédié à partir de 2 kg. demi port payé, sans la mention « chevaline »

A vendre

aux Bonnes-Luites un
champ-asperge
de 3 mesures.
Alfred Girard-Rard, Martigny

2.90 Café

torréfié
Frs le kilo
Santos prime supérieure
Envoi par poste par 5, 10, 14 kg.
Yve J. J. Décaillet et ses fils
Salvan

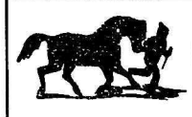

Voici la **meilleure adresse**
pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la
Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 1536
Appartement 1280
Louve 7, **Lausanne**
Maison ne revendant pas pour le travail

Nouveauté !

La bouteille Hélios Thermos conserve sa température pendant 24 heures aux liquides chauds ou froids. Indisp. aux chasseurs voyag., empl. d'usines-C.F.F. et tramways, etc.
un quart de l. fr. 5.50
demi-litre fr. 7.50
trois quarts de l. fr. 9.50
1 litre fr. 12.—
Nouv. catal. (1919-920) fr. 0.60.
Atelier de réparations
Louis ISCHY. fabr
Payerne

Canton du Valais
AVIS

Les ménagères désirant faire leur lessive ce mois sont invitées, dans leur intérêt, à n'employer que le savon blanc
„Le Lion“
72% d'huile, et la lessive
„Rapide“
base de savon. En vente partout.
Seul fabricant : Savonnerie Stlahe-Keller, Oberwinterthur.

Les meilleurs vins d'Italie

Félix Gallino & Cie - Martigny

précédemment à Brigue

La plus ancienne Maison du Valais en Vins Italiens très connue et appréciée des connaisseurs

Vins de table et de luxe
défiant toute concurrence

A prix égal, qualité supérieure :—: :—: :—: :—: :—: :—: **A qualité égale, prix inférieur**

IMPORTATION DIRECTE
Grandes caves à Laveno (Italie). Successeurs de A. Melli
— Plusieurs prix aux expositions —

Vermouth de Turin, Manzioli (Haute récompense)
Luy Cocktail, apéritif à base de vin du Valais
Vins français et espagnols

Banque Coopérative Suisse

Martigny -:- Sierre -:- Brigue

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES
Fr. 4.500.000.—

Nous payons contre
OBLIGATIONS
les meilleurs taux du jour
CHANGE
Emission de chèques sur tous pays

Pierres naturelles à aiguiser

MARQUE « LA VALEZIA »

: : : : **Pierres à rasoir** : : : :
Pierres pour menuisiers, sculpteurs
: : : **et tous genres d'outils** : : :

Meules à faulx reconnues les meilleures
Fabrication suisse
Grandmousin, Devaud & Cie, Martigny
Catalogue illustré sur demande

On offre à louer à Martigny
spacieux locaux
(magasin, arrière-magasins et dépôts) convenant à tout genre de commerce.
Situation commerciale de premier ordre.
S'adresser au Confédéré.

VINS

Pour avoir de bons vins étrangers, on a tout avantage à s'adresser à la
Maison A. ROSSA, MARTIGNY
(Téléphone 81)
laquelle fondée en 1908, et avantageusement connue, importe ses vins directement des meilleurs pays de production.
Offre toute garantie sur ses marchandises et ses prix sont les plus avantageux
Vins blancs et rouges d'Italie, de France et d'Espagne
Alicante 15 degrés Vermouth de Turin
Vente en gros et demi-gros. Les expéditions par vagon complet se font directement du lieu de production.
Prix-courants et échantillons à disposition.
Maison de confiance

TRANSPORTS FUNÈBRES

CERCUEILS, COURONNES EN TOUS GENRES
Magasin Elie Boissard
Rue du Château — **MONTHEY** — Téléphone 90
PRIX MODÉRÉS

Fabrique spéciale de cercueils
Hessenmuller Genton Chevallaz S.A.
LAUSANNE —0— Téléphone 13.60

Dépôts
de nos cercueils
Dépositaires à
Monthey : Charles Cottet. Tél. 3. Sierre : Amos frères. Tél. 16. Martigny : Ph. Iten, ébéniste. Tél. 148. Sion : R. Galladé. Tél. 165. St-Maurice : Albert Dirac.
Transports funèbres pour tous pays

Docteur B. ZIMMERMANN

Médecin-Chirurgien-Dentiste
Ancien assistant à l'Institut Dentaire de Genève
a ouvert son cabinet à SION rue de Lausanne, No 1
CONSULTATIONS : Tous les matins de 10 ½ à 12 h.
Le samedi après-midi de 14 à 16 h.
Sur rendez-vous tous les jours de 8 à 10 ½ h. et de 14 à 18 h.
Téléphone No 241

Clinique privée - Dr A. Germanier

SION (Valais) - Ligne du Simplon
Installation de 1er ordre. Vue magnifique à proximité de la gare, ouverte toute l'année
Chirurgie générale et gynécologie
Cure de soleil. - Diathermie. - Rayons X. - Lampe de Quarz. Hydrothérapie. - Régime

---

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le **sang,** l'**estomac** et les **nerfs.** et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques. s'assurer des époques régulières et sans douleur.

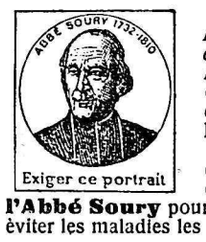

Exiger ce portrait

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, suites de couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers,* trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

La boîte (pilules) fr. 5.-. — Le flacon (liquide) fr.. 6.-

Bien exiger la véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

Dépôt général pour la Suisse : M. A. Junod, pharmacien 21, Quai des Bergues à Genève.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à filet rouge, portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature de Mag. Dumontier.